

Non à la mort de la Caisse des Écoles !

La Caisse des Écoles subventionnée par la Ville finance la cantine, les projets éducatifs, les études surveillées, les classes découvertes, les fournitures scolaires, entre autre...

Sa direction est composée par des élus municipaux et des représentants des parents d'élèves adhérant à la Caisse des écoles, avec droit de vote.

Au détour du vote sur la reprise du budget de la cantine par la Ville, la Maire a annoncé sa décision de dissoudre la Caisse des Écoles. Elle prétend qu'elle ne fonctionne plus et propose une instance consultative avec tous les parents élus des conseils d'école « pour discuter ». Traduisons : pour subir les discours de Mme Menhaouara...

Non ! La Caisse des Écoles doit être revitalisée, les parents doivent pouvoir peser sur les décisions.



Frédéric Faravel Florelle Prio
VIVONS BEZONS

Le groupe des élus communistes,
socialistes & républicains

www.facebook.com/vivonsbezons/ vivonsbezons@gmail.com